

JUSTICE

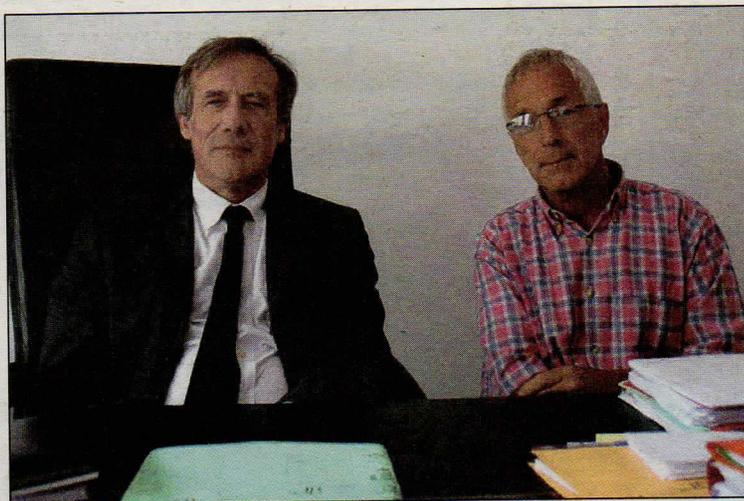
Voix du Nord 10/06.

« Que de temps et d'argent perdu », regrette Jean-Claude Lenoir, relaxé en appel

Poursuivi pour outrage à agent et pour avoir feint une agression policière, Jean-Claude Lenoir, bénévole au sein de l'association Salam, a été relaxé hier. La cour d'appel de Douai a confirmé la décision prise par le tribunal correctionnel de Boulogne.

La relaxe avait déjà été prononcée lors de la première audience. Le Parquet a fait appel de cette décision. « J'ai été interloqué quand j'ai appris ça », témoigne Antoine Deguïnes, l'avocat de Jean-Claude Lenoir qui risquait 2 000 € d'amende. « Tout ce que voulait le parquet, c'était une condamnation de principe, une petite peine... »

Lors d'une interpellation, Jean-Claude Lenoir s'est interposé et a été emmené au même titre que les migrants. Il aurait laissé échapper un « Allez vous faire voir » selon certains CRS. Ou encore « Allez vous faire foutre », selon d'autres. Jean-Claude Lenoir ne revient pas sur les circonstances de son interpellation. Mais sur le comportement de la Justice. « Bien sûr que je suis heureux de cette décision. Mais dès le départ je considérais cette garde à vue puis cette procédure



Antoine Deguïnes et Jean-Claude Lenoir regrettent le temps perdu dans cette affaire d'outrage.

comme une véritable injustice. Même si j'avais ma conscience pour moi, que j'étais intimement persuadé d'être relaxé, je ne comprends pas cet acharnement. »

Un an et demi de procédure, des renvois, un appel à Douai... « Quelle perte de temps, d'argent. Bien sûr que je crois en la justice, mais quand, dès le départ, les versions de ceux qui m'accusent divergent, je ne vois pas pourquoi on va aussi loin. »

Depuis 2002, Jean-Claude Lenoir multiplie les passages devant les tribunaux. « Entre les appels et les renvois... j'ai dû y aller une dizaine de fois. Pour quelqu'un qui n'a pas de casier et qui aide les autres, c'est quand même pas mal. À l'heure où on parle de citoyenneté, que la société manque de repère, la justice n'œuvre pas dans ce sens en insistant de la sorte. » Dans les faits, la justice a reconnu son innocence. ■ L.R.